



VILLE DE NOGENT -SUR-MARNE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales

---

Membres composant le Conseil Municipal .....	: 39	LE MAIRE
Membres en exercice .....	: 39	
Membres présents .....	: 30	
Membres excusés et représentés .....	: 5	
Membres absents non représentés.....	: 4	M. Jacques JP MARTIN

La séance est ouverte à 19h10 sous la présidence de Monsieur Jacques JP MARTIN,

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Procès-Verbal du Conseil municipal du 24 mars 2021.

#### **COMMUNICATION**

##### **1. Hommage à Léonard de Vinci (présentée par Monsieur le Maire)**

## FINANCIER

### 21/160. Exercice 2021 - Décision modificative n°4 - Budget Général

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Adopte la décision modificative n°4 – fonctionnement et investissement – du Budget Principal de l'exercice 2021 ci-après :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES

CHAPITRE M14	FONCTION	ARTICLE	ANTENNE	LIBELLE	BUDGET 2021	MONTANT DE LA DM N°4	LIRE BUDGET APRES DM
65	020	65541	FCCT	FCCT définitif 2021	8 252 782,00 €	203 192,00 €	8 455 974,00 €
014	01	739118	FINANCIER	Prélèvement au titre du versement du produit des amendes de police 2020	310 000,00 €	259 050,00 €	569 050,00 €
67	822	67443	STATIONNEM	Reversement des recettes voirie INDIGO	700 000,00 €	288 600,00 €	988 600,00 €
67	822	67443	STATIONNEM	Reversement voirie neutralisation de places de stationnement	10 000,00 €	61 500,00 €	71 500,00 €
Total dépenses fonctionnement						812 342,00 €	

##### RECETTES

CHAPITRE M14	FONCTION	ARTICLE	ANTENNE	LIBELLE	BUDGET 2021	MONTANT DE LA DM N°4	LIRE BUDGET APRES DM
70	822	70383	STATIONNEM	Recettes voirie à reverser à INDIGO	700 000,00 €	288 600,00 €	988 600,00 €
70	822	7338	STATIONNEM	Reversement voirie neutralisation de places de stationnement	10 000,00 €	61 500,00 €	71 500,00 €
77	01	7718	FINANCIER	Régularisation des charges rattachées	0,00 €	462 242,00 €	462 242,00 €
Total recettes fonctionnement						812 342,00 €	

**Solde de la décision modificative n°4** 0,00 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES

CHAPITRE M14	FONCTION	ARTICLE	ANTENNE	LIBELLE	BUDGET 2021	MONTANT DE LA DM N°4	LIRE BUDGET APRES DM
10	01	10226	URBANISME	Restitution d'une taxe d'aménagement	26 787,52 €	2 489,02 €	29 276,54 €
Total dépenses investissement						2 489,02 €	

##### RECETTES

CHAPITRE M14	FONCTION	ARTICLE	ANTENNE	LIBELLE	BUDGET 2021	MONTANT DE LA DM N°4	LIRE BUDGET APRES DM
10	01	10226	URBANISME	Taxe d'aménagement	573 000,00 €	2 489,02 €	575 489,02 €
Total recettes investissement						2 489,02 €	

**Solde de la décision modificative n°4** 0,00 €

**21/161. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement - Budget Général**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise l'exécutif de la Commune de Nogent-sur-Marne au titre de l'exercice 2022, à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Chapitre – Budget Général	Budget 2021	25% autorisé pour 2022
20 - Immobilisations incorporelles	402 867,00	100 717,00
204 – Subventions d'équipement versées	1 799 524,00	449 881,00
21 - Immobilisations corporelles	2 059 471,00	514 867,00
23 - Immobilisations en cours	10 857 536,00	2 714 384,00
27 - Autres immobilisations financières	5 500,00	1 375,00
<b>TOTAL</b>	<b>15 124 898,00</b>	<b>3 781 224,00</b>

Inscrit les crédits correspondants au budget de l'exercice 2022.

**19h38 : Arrivée de Monsieur IPPOLITO**

**19H40 : Arrivée de Madame PIETRANDREA**

**21/162. Exercice 2022 - Autorisation d'engagements et crédits de paiement pour les associations et les régies personnalisées**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise le versement aux associations, signataires d'une convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs et au régies personnalisées ayant signé un contrat de contraintes de services publics, d'une avance au titre de l'année N, dans la limite de 25% du montant de la subvention allouée au titre de l'année N-1 et ce pour toute la durée de la convention.

Fixe pour l'exercice 2022 le montant de l'autorisation d'engagement pour les associations et les régies personnalisées bénéficiaires d'une convention pluriannuelle d'objectifs et d'une convention de contraintes de service public comme suit :

Domaines	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement Estimation 2022
	<b>5 835 349,62 €</b>	1 469 083,00 €	2 183 133,31 €	2 183 133,31 €
<b>SPORT</b>	Football Club	70 960,00 €	33 333,33 €	33 333,33 €
	Nogent Natation	15 000,00 €	6 666,66 €	6 666,66 €
	Réveil de Nogent Hand Ball	82 000,00 €	54 666,66 €	54 666,66 €
	UAI Nogent Athlétisme	23 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	ENCOU	36 000,00 €	41 800,00 €	41 800,00 €
	Nogent Nautique	569 623,00 €	1 250 000,00 €	1 250 000,00 €
<b>CULTURE</b>	Scène Watteau	512 500,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
	MJC	121 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
<b>SOCIAL</b>	Crèche Petits Moussaillons	75 000,00 €	33 333,33 €	33 333,33 €
	Crèche Petits Canotiers	75 000,00 €	33 333,33 €	33 333,33 €

Les dotations allouées aux associations et aux régies personnalisées selon les dispositions des conventions signées avec la Commune de Nogent-sur-Marne, seront inscrites au budget de l'exercice 2022.

Chaque année cette autorisation d'engagements sera réactualisée en fonction des dotations définitivement allouées lors du vote du budget primitif des exercices N+1 et N+2.

Autorise le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les nouvelles conventions pluriannuelles de partenariat et d'objectifs ainsi que les avenants aux conventions passées avec les associations.

### **21/163. Clôture du Budget annexe des parkings - Budget annexe**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de procéder à la dissolution du budget annexe des parkings à la date du 1er janvier 2022.

Décide d'arrêter les comptes du budget annexe des parkings au 31 décembre 2021 conformément au compte de gestion qui sera fourni par le comptable public.

Décide de la reprise des résultats du budget annexe des parkings qui seront constatés au 3 décembre 2021 sur le budget principal, notamment sur la ligne budgétaire 002 : « Résultat de fonctionnement reporté » et sur la ligne budgétaire du 001 « Résultat d'investissement reporté » dès le vote du budget primitif 2022 du budget principal de la Ville.

Dit que la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe des parkings dans le budget principal de la Ville est effectuée par le Comptable assignataire de la commune qui procède à la reprise du budget concerné en balances d'entrée.

## SERVICES TECHNIQUES

### **21/164. Convention de mise à disposition d'emplacements dans l'immeuble de l'Hôtel de Ville pour un relais de radiotéléphonie mobile SFR : avenant n°2**

Le Conseil municipal, par 32 voix pour dont 5 pouvoirs (Mme LE RUYER, Mme BIGAGLI, M. BITTON, Mme OUTMIZGUINE, Mme RAMCHURN), 2 voix contre de Mme PIETRANDREA et Mme YELLES-CHAOUICHE (*Nogent Solidarité, Ecologie, Citoyenneté*) et 3 abstentions de M. LAMPRECHT, Mme GUIMARD et M. TREVISAN (*Union pour Nogent*),

Approuve l'avenant n°2 prenant en compte l'évolution du site d'antennes-relais SFR de l'immeuble de l'Hôtel de Ville avec une modification de la convention initiale visant :

- 3 antennes 2G, 3G, 4G et 5G ;
- une durée de 19 ans au lieu de 12 ;
- une redevance annuelle de 10 000 € au lieu de 8 300 €.

Autorise le Maire de Nogent-sur-Marne, ou son Adjoint délégué, à signer l'avenant n°2 et tout document y afférent.

### **21/165. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour l'année 2020**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte du rapport d'activité transmis par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2020.

## JURIDIQUE

### **21/166. Vente d'un terrain sis 160 boulevard de Strasbourg**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la vente du terrain nu sis 160 boulevard de Strasbourg cadastré C 60, d'une superficie de 99 mètres carré au prix de 660 000 € au Groupe Accueil Immobilier.

Approuve l'acte de vente du terrain susmentionné.

Les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Autorise le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'ensemble des actes afférents à cette vente.

Missionne Maître Xavier Calmet, Notaire Associé au sein de l'Office National Paris Est Notaire, 78 Grande rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, pour recevoir et signer les actes relatifs à cette cession.

**21/167. Vente de l'appartement de type F3 situé 41 rue des Héros Nogentais**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la vente de l'appartement de type F3 situé dans l'ensemble immobilier en copropriété du 41 rue des Héros Nogentais, cadastré section G n°10 (lot n°18), d'une superficie privative de 65,33 m<sup>2</sup> (61 m<sup>2</sup> loi Carrez) ainsi que de la cave n°14 (lot n°35), au profit de Monsieur Sammy TERRANTI, pour un prix de 402 000 euros.

Approuve l'acte de vente de l'appartement susmentionné.

Les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Autorise le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'ensemble des actes afférents à cette vente.

Missionne Maître Xavier Calmet, Notaire Associé au sein de l'Office Notarial Paris Est Notaire, 78 Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne, pour recevoir et signer les actes relatifs à cette cession.

**21/168. Prolongation de la promesse de vente avec la société I3F relative au bien situé 7 rue de Châteaudun**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la prorogation du délai de réalisation de la promesse de vente jusqu'au 30 juin 2022,

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette prorogation et à signer l'ensemble des actes correspondants à cette cession.

**21/169. Cession du bail commercial avec l'Ecole Trilingue Montessori Internationale pour les locaux sis 12/14 avenue Victor Hugo au profit de la Société FrancEcole SAS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la cession du bail commercial passé avec l'Ecole Trilingue Montessori Internationale de Nogent-sur-Marne, portant sur divers locaux situés au sein de l'Espace Baltard, 12-14 avenue Victor

Hugo à Nogent-sur-Marne, et donne son agrément à la Société FrancEcole Val-de-Marne SAS, par dérogation à l'article 12 dudit bail.

Dit que cette cession prendra effet lors de la cession des actifs entre l'association et la société qui devra être notifiée à la Commune avec le décompte des sommes dues en application du bail tant pour le loyer que pour les charges.

Dit que le nouveau titulaire du bail devra assumer l'entièreté des charges et conditions du bail actuellement en vigueur, la dérogation à l'article 12 ne modifiant pas ses dispositions.

Autorise le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'ensemble des documents nécessaire à la réalisation de cette cession.

**21/170. Concession de service public pour la gestion et l'exploitation des établissements multi-accueils de jeunes enfants "Mandarine" et "Le Jardin des Lutins": lancement de la procédure"**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'approuver le principe de la gestion et de l'exploitation des établissements multi-accueils de jeunes enfants dénommés « Mandarine » et « Le Jardin des Lutins » situés respectivement 4 rue de la Muette et 2 rue du Maréchal Vaillant dans le cadre d'une concession de service public de type affermage.

Décide d'approuver le rapport présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le concessionnaire et d'autoriser le Maire de Nogent-sur-Marne à lancer la procédure.

Rappelle que la procédure sera menée conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de passation du contrat.

**21/171. Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'établissement multi-accueil de jeunes enfants "Arc en Ciel": lancement de la procédure**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'approuver le principe de la gestion et de l'exploitation de l'établissement multi-accueil de jeunes enfants dénommés « Arc en Ciel » situé 20 rue Raymond Josserand dans le cadre d'une concession de service public de type affermage.

Décide d'approuver le rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que devra assurer le concessionnaire et d'autoriser le Maire de Nogent-sur-Marne à lancer la procédure.

Rappelle que la procédure sera menée conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de passation du contrat.

## **DRH**

### **21/172. Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de créer au tableau des effectifs :

- 1 poste d'ingénieur pour le poste de responsable du Centre Technique Municipal
- 1 poste d'attaché pour le poste de Directeur de la Sûreté et de la Prévention.

Décide de créer au tableau des effectifs à la suite de la campagne d'avancement de grade 2021 :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 15 postes d'adjoint techniques principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 3 postes d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles
- 2 postes de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Décide d'imputer la dépense correspondante au chapitre 012 du budget communal.

### **21/173. Organisation du recensement général de la population et fixation de la rémunération des agents recenseurs**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'autoriser le recrutement de 7 agents recenseurs, parmi les agents de la Commune ou par recrutement externe, pour la période allant du 20 janvier au 26 février 2022 assortie éventuellement d'une prolongation de 15 jours de fin de collecte soit au 12 mars 2022.

Décide d'attribuer la rémunération des agents recenseurs comme suit :

- 2,50 € par bulletin individuel,
- 2,50 € par feuille de logement.

Décide d'attribuer la somme de 200 € bruts à titre de prime exceptionnelle de fin de recensement aux agents ayant effectué un travail de qualité, somme versée sous forme d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Les recettes et les dépenses correspondantes seront inscrites au budget primitif, sous les rubriques correspondantes.



**21/174. Attribution d'une indemnité accessoire mensuelle à 2 fonctionnaires du CCAS de Nogent-sur-Marne**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'abroger, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la délibération n°21/36 du 24 mars 2021 relative à l'attribution d'une indemnité activité accessoire à deux fonctionnaires du CCAS de la Ville de Nogent-sur-Marne,

Décide de créer, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, deux activités accessoires :

- une à raison de 7 heures hebdomadaires pour :
  - o La directrice du CCAS, activité accessoire rémunérée sur la base d'une indemnité mensuelle brute de 500 euros au titre de la coordination des actions sociales entre la Ville et le CCAS.
  
- une à raison de 3 heures hebdomadaires pour :
  - o La responsable du pôle seniors sur la base d'une indemnité mensuelle brute de 250 euros au titre des actions menées par la ville en direction des seniors.

Décide d'inscrire la dépense au chapitre 012, nature 6218, rubrique 02 du budget de l'exercice en cours.

Décide que ces indemnités accessoires sont maintenues durant les périodes de congés des agents concernés (congés annuels, RTT, congés de fractionnement) et en cas de congé maladie ordinaire (y compris accident de service) inférieur ou égal à trois mois.

Décide que ces indemnités accessoires sont suspendues durant les périodes de congés maternité, paternité ou adoption, de congé maladie ordinaire supérieur à trois mois (y compris accident de service), de congés longue maladie, longue durée ou grave maladie des agents concernés.

**21/175. Création de vacances pour le concours d'expression linguistique "Legs Biard"**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de recourir à la participation de deux intervenants extérieurs dans le cadre de l'organisation du concours d'expression linguistique « Legs BIARD », organisé par la Commune pour ses lycéens de 1<sup>ère</sup> et de terminale.

Décide de fixer le taux de la vacation allouée pour ces interventions à 525 euros brut pour la préparation des sujets et l'ensemble des opérations de correction des épreuves.

Inscrit l'ensemble des dépenses au budget de l'exercice en cours.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **21/176. Avenant N° 1 de prolongation exceptionnelle de la convention relative au projet éducatif territorial (PEDT) pour l'année scolaire 2021-2022.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la prolongation d'un an de la convention relative au Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la Commune de Nogent-sur-Marne soit jusqu'au 31 août 2022.

Autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n°1 ainsi que tout acte nécessaire à son application.

## **PETITE ENFANCE**

### **21/177. Approbation de la convention d'objectifs avec l'UNICEF France dans le cadre du renouvellement du titre ' Ville amie des enfants ' pour la période 2020-2026**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention d'objectifs à passer avec l'UNICEF France dans le cadre du renouvellement du titre de « Ville amie des enfants » pour la période 2020-2026.

Adhère à l'UNICEF France en tant que personne morale, le montant de la cotisation s'élevant à 200 € annuels à partir de l'année de signature de la convention et pour la totalité de sa durée.

Autorise le Maire, ou son Adjoint délégué, à signer la convention et impute le montant de la dépense liée à l'adhésion à l'UNICEF au budget de l'exercice en cours.

## **SPORTS**

### **21/178. Contrat de partenariat à passer entre le G.I.E EXPLORE PARIS. COM et la Commune de Nogent-sur-Marne**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve le Contrat de partenariat à passer entre le GIE EXPLORE PARIS.COM et la Ville à partir de la saison 2021-2022.

Approuve la prise en charge de frais de commission forfaitaire de 3€ à l'unité de chaque Ticket Sport sur la base des tarifs votés pour les prestations nautiques du Centre Nogentais d'Initiation Sportive.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le Contrat de partenariat entre le Comité Départemental du Tourisme et la Ville de Nogent-sur-Marne.

Impute les recettes correspondantes au chapitre 011, de l'exercice en cours.

### **DIVERS**

#### **21/179. Création de la Commission de Contrôle Financier (CCF) et désignation de ses membres**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de créer la Commission de Contrôle Financier.

Décide que le Maire présidera cette Commission.

Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission de Contrôle Financier.

Décide de procéder à la désignation des 5 membres du Conseil municipal :

#### **sont candidats :**

- Mme Véronique DELANNET
- M. Sébastien EYCHENNE
- M. Philippe GOYHENECHÉ
- M. Jean-Paul DAVID
- M. Dominique TREVISAN

#### **sont désignés par 35 voix pour et 2 abstentions (Mme PIETRANDREA et Mme YELLES-CHAOUCHE) en qualité de membre de la Commission de Contrôle Financier :**

- Mme Véronique DELANNET
- M. Sébastien EYCHENNE
- M. Philippe GOYHENECHÉ
- M. Jean-Paul DAVID
- M. Dominique TREVISAN

Sur proposition du Maire, décide que participeront à la Commission de Contrôle Financier les représentants :

- de la Direction des Finances,
- du service Conseil en Gestion,
- de la Direction des Affaires juridiques,
- de la Direction des Achats et de la Commande Publique,
- du service opérationnel concerné.

La Commission de Contrôle Financier est composée, dès lors, comme suit :

- Mme Véronique DELANNET
- M. Sébastien EYCHENNE
- M. Philippe GOYHENECHÉ
- M. Jean-Paul DAVID
- M. Dominique TREVISAN

Autorise Monsieur le Maire à saisir et convoquer pour avis la Commission.

**21/180. Approbation par le Conseil municipal de la dérogation au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2022**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'autoriser, sous réserve de l'avis du Conseil Métropolitain du Grand Paris, les commerces de détail, toutes branches d'activités confondues, à ouvrir :

- Le premier dimanche des soldes d'hiver (16 janvier)
- Le deuxième dimanche des soldes d'hiver (23 janvier)
- Le troisième dimanche des soldes d'hiver (30 janvier)
- Le dimanche de la Fête des Mères (29 mai)
- Le dimanche de la braderie des commerçants
- Le premier dimanche des soldes d'été (26 juin)
- Le deuxième dimanche des soldes d'été (3 juillet)
- Le troisième dimanche des soldes d'été (10 juillet)
- Le dimanche avant la rentrée des classes (28 août)
- Le troisième dimanche avant Noël (4 décembre)
- Le deuxième dimanche avant Noël (11 décembre)
- Le premier dimanche avant Noël (18 décembre)

Les dates, indiquées ci-dessus, sont fixées sous réserve de modifications éventuelles dues au contexte sanitaire.

L'employeur est tenu de faire connaître à Monsieur l'inspecteur du Travail le jour où le repos sera donné au personnel travaillant ledit dimanche.

**21/181. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2020**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2020.

## 21/182. Compte-rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Prend compte des décisions prises en vertu des délégations données au Maire,

### ACTIONS EN JUSTICE

- **DÉSIGNATION de Me AARON**, avocat exerçant au sein du cabinet CGCB sis 12 cours Albert 1<sup>er</sup> à Paris (75008) pour l'élaboration d'un mémoire en réplique dans le cadre d'un contentieux d'urbanisme initié en septembre 2020 contre un permis de construire délivré à l'école Albert de Mun, le montant des honoraires étant fixé à **1 530 €**.(n°21-729 du 16 novembre 2021)
- **DÉFENSE** des intérêts de la Commune par elle-même devant le tribunal administratif de Melun, dans le cadre d'un contentieux initié par une entreprise contestant le titre de recette de 3 552 € émis à son encontre par la régie personnalisée Scène Watteau-Pavillon Baltard le 18 septembre 2020. (n°21-730 du 16 novembre 2021)
- **DÉSIGNATION de Me AARON**, avocat exerçant au sein du cabinet CGCB sis 12 cours Albert 1<sup>er</sup> à Paris (75008) pour assister et représenter la Commune dans le cadre d'une mise en demeure adressée par la Défenseure des Droits pour un dossier d'urbanisme, le montant des honoraires étant fixé à **1 070,40 € TTC**. (n°21-744 du 17 novembre 2021)

### COMMANDE PUBLIQUE

#### Service Marchés-Achats

- **ACHAT** de gaz pour le Centre Technique Municipal et le service Espaces Verts auprès de la **SAS SOUCHET** sise 55 avenue du Président Roosevelt au Perreux-sur-Marne (94170), selon les modalités suivantes :

NATURE	PU € HT
Charge oxygène car 4,2m3 150 M20	<b>79.92</b>
Charge acétylène 350 M14	<b>112.58</b>
Charge ARCAL SPEED SMARTOP MEDIUM BOUTEILLE4,4M	<b>83.95</b>
Charge arcal PRIME smartop 4,2m3 636	<b>148.12</b>
Charge de Propane 13 kg	<b>35.86</b>
TICPE La taxe intérieure de consommation	<b>0,87</b>
Charge OXYGENE OXYFLAM 500 PETITE BOUTEILLE 1M <sup>3</sup>	<b>76.24</b>
Charge ACETYLENE OXYFLAM 500 PETITE BOUTEILLE 0,8M <sup>3</sup>	<b>76.24</b>

(n°21-640 du 21 octobre 2021)

- **MARCHÉ** subséquent passé avec la **SAS MANUTAN** sise 143 boulevard Ampère à Niort (79074) portant sur la fourniture de mobilier administratif destiné aux services financier, juridique, marchés et sports, pour un montant total de **3 341,29 € TTC**. (n°21-667 du 28 octobre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **société SATELEC** sise 24 avenue du général de Gaulle à Viry-Châtillon (91170) pour la maintenance et l'entretien des installations de signalisation tricolore sur le territoire communal, selon les modalités suivantes :
  - Entretien préventif courant : forfait annuel **57 435,60 € TTC**
  - Prestations supplémentaires : montant max. de commandes **50 000 € HT / an**
 (n°21-684 du 3 novembre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **SAS LEGALLAIS** sise 7 rue d'Atalante à Hérouville Saint Clair (14200) pour des fournitures de quincaillerie générale destinées au Centre Technique Municipal, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à **35 000 € HT**. (n°21-697 du 8 novembre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **Sarl DECOSPHERE** sise 12 rue Georges Truffaut à Servon (77170) pour des livraisons de peintures, matériels de peinture, revêtements muraux et revêtements de sols pour le Centre Technique Municipal, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à **15 000 € HT**. (n°21-698 du 8 novembre 2021)
- **CONTRAT** de 5 mois avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour des prestations en son et vidéo pour le Conseil municipal, le montant maximum de commandes étant fixé pour la période à **14 000 € HT**. (n°21-722 du 15 novembre 2021)

#### Affaires générales

- **ACHAT** d'étuis de livrets de famille auprès de la **Sarl Editions Evènements et Tendances** sise 13 rue Doaren Molac à Arradon (56610) pour un prix de **1 014 € TTC**. (n°21-658 du 26 octobre 2021)
- **ACHAT** d'enveloppes pour l'envoi des cartes électorales auprès de la **SA BERGER-LEVRAULT** sise 892 rue Yves Kermen à Boulogne-Billancourt (92100) au prix de **577,90 € TTC**. (n°21-659 du 26 octobre 2021)

#### Affaires sociales

- **MARCHÉ** avec la **SAS OPHILDEFLO** - enseigne Jeff de Bruges - sise 124 grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne pour la fourniture de ballotins de chocolat (250 gr) au prix unitaire de **9,16 € TTC**, la quantité maximale de commandes étant fixé à 260. (n°21-628 du 19 octobre 2021)

#### Communication - Evènementiel

- **CONTRAT** avec la **société HÔTEL DU PORT** sise 8 rue du Port à Nogent-sur-Marne pour l'organisation, le 11 novembre 2021, du « déjeuner de l'Armistice » réunissant 55 convives, le prix du repas étant fixé à **60 € TTC**. (n°21-654 du 25 octobre 2021)
- **CONTRAT** avec la **société LA TAVERNE DE PALERME** sise 70 bis rue des Héros Nogentais à Nogent-sur-Marne pour l'organisation d'un dîner le 10 novembre, avec les délégations étrangères conviées à la cérémonie de l'Armistice, le prix du repas étant fixé à **30 € TTC** (20 convives attendus). (n°21-655 du 26 octobre 2021)

- **MARCHÉ** avec la **SAS FÊTES ET FEUX** sise 66 rue Henri Martin à Vanves (92170) pour un tir de coup de canon le 11 novembre, le prix de cette prestation étant de **597,20 € TTC**. (n°21-668 du 28 octobre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Sarl LE CLAIRON** sise 19 rue des vallées à Colombes (92400) pour la fourniture de 45 repas destinés aux agents mobilisés par le Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art, du 26 au 28 novembre, le montant de cette prestation s'élevant à **630 € TTC**. (n°21-702 du 9 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Compagnie Vol d'oiseau** domiciliée 40 rue Emile Eudes à Alfortville pour l'animation du Village de Noël par des artistes (clowns, père Noël, échassiers...), le prix de ces prestations s'élevant à **4 457,389 € TTC**. (21-707 du 10 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) portant d'une part, sur la mise à disposition d'instruments de musique pour l'organisation d'un concert le 17 décembre et, d'autre part, sur une prestation de sonorisation du Village de Noël du 17 au 19 décembre 2021, pour un prix global de **3 754,20 € TTC**. (n°21-708 du 10 novembre 2021)
- **ACHAT** de lampions, porte-lampions, bougies-leds pour la retraite aux flambeaux prévue le 17 décembre et de bonnets de Noël pour l'ensemble des participants au Village de Noël auprès de la **Sarl Un Air de Fêtes** sise 9 rue Notre Dame de Lorette à Paris (75009) au prix de **747,54 € TTC**. (n°21-709 du 10 novembre 2021)
- **LOCATION** de chalets en bois pour créer un Village de Noël auprès de la **Sarl ART EVOLUTION** sise 9 rue Parrot à Paris (75012) au prix de **16 932,25 € TTC**. (n°21-710 du 10 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **SAS AUTHENTIC** sise 99 grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne portant sur l'organisation d'un buffet pour l'inauguration de la 11<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art au prix de **3 500 € TTC**. (n°21-711 du 10 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Sarl VNS** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour la diffusion de musique dans les rues commerçantes de la Ville du 11 au 24 décembre 2021, le prix de cette prestation étant fixé à **18 720 € TTC**. (n°21-724 du 15 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **SAS FABRE** sise 128 avenue du 8 mai 1945 au Perreux/Marne pour une prestation de gravure sur les médailles offertes au personnel communal lors de la cérémonie de remise des médailles du travail, le prix de cette prestation étant fixé à **820,80 € TTC**. (n°21-734 du 16 novembre 2021)
- **ACHAT** de petits fours à servir lors des cérémonies de remise des médailles du travail organisées les 16 et 17 décembre auprès de la **SAS COUP DE PATES** sise 14-16 avenue Joseph Paxton à Ferrières en Brie (77164), au prix de **545,39 € TTC**. (n°21-746 du 17 novembre 2021)

### Culture – Archives

- **ACHAT** de 2 mini chaines hi-fi et d'une enceinte sans fil pour le conservatoire auprès de la **société DARTY & FILS** située 129 avenue Gallieni à Bondy (93140) pour un prix total de **509,27 € TTC**. (n°21-653 du 25 octobre 2021)
- **ACHAT** de partitions pour le conservatoire auprès de la société **LA FLÛTE DE PAN** sise 49 rue de Rome à Paris (75008) au prix de **162,39 € TTC**. (n°21-670 du 28 octobre 2021)
- **ACHAT** de matériels d'éveil musical auprès de la **SAS FUZEAU** sise La Plainelière à Courlay (79440) pour un montant total de **322,94 € TTC**. (n°21-671 du 28 octobre 2021)
- **ACHAT** de baguettes de batterie-percussions, de divers câbles et d'un stand clavier auprès de la **société woodbrass.com**, pour un montant total de **143,40 € TTC**. (n°21-672 du 28 octobre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Compagnie de l'éléphant** domiciliée 64 avenue du Président Wilson à Montreuil (93100) pour une représentation de la « *flûte enchantée* » à la bibliothèque le 11 décembre 2021, le prix de cette prestation s'élevant à **1 000 € TTC**. (n°21-693 du 8 novembre 2021)
- **ACHAT** d'un cor MTP en fa K15 petites mains pour les élèves du conservatoire auprès de la **société MUSIQUE ET ART** sise 47 rue de Rome à Paris (75008), au prix de **558 € TTC**. (n°21-700 du 8 novembre 2021)
- **ACHAT** de colle de restauration, boîtiers dvd, intercalaires BD et titres sur mesure pour les besoins de la bibliothèque auprès de la **Sarl ASLER DIFFUSION** sise 14 boulevard André Lassagne à Brignais (69350) pour un montant total de **519,70 € TTC**. (n°21-701 du 8 novembre 2021)
- **ACHAT** de peaux Remo Ambassador et Remo Emperor pour les batteries du conservatoire auprès de la **société LA BAGUETTERIE** sise 36-38 rue Victor Massé à Paris (75009) pour un prix de **179,80 € TTC**. (n°21-748 du 18 novembre 2021)

### D.R.H.

- **CONTRAT** avec l'**association Com'tech** domiciliée 83 avenue de Neuilly à Fontenay-sous-Bois pour la formation d'un adjoint d'animation au Brevet professionnel option « loisirs tous publics », le prix de cette action étant de **5 049 € TTC**. (n°21-688 du 4 novembre 2021)

### Service Enfance-Education-Jeunesse

- **LOCATION** de deux mini-bus pour le transport des jeunes participant aux sorties proposées pendant les vacances de la Toussaint par le Pôle Jeunesse, auprès des sociétés **BRIDIS** sise 12 rue Gustave Eiffel à Brie Comte Robert au prix de **230 € TTC** et **JP LOCATIONS** sise 17 avenue Lucien Brunet à Pontault-Combault (77340) au prix de **108 € TTC**. (n°21-624 du 19 octobre 2021)
- **ORGANISATION** de sorties et d'activités par l'espace Collégiens pendant les vacances de la Toussaint selon les modalités suivantes :



Activité	Prestataire	Prix TTC
Visite musée Grévin par 12 jeunes	<b>Musée Grévin</b> sis 12 bd Montmartre à Paris (75009)	<b>272 €</b>
Cueillette des citrouilles	<b>Sarl Les Vergers de Champlain</b> à La Queue en Brie (94510)	<b>60 €</b>
Sortie à la mer de sable pour 16 jeunes	<b>SAS Les Centres attractifs Jean Richard</b> à Ermenonville (60950)	<b>258 €</b>
Découverte des cascades de cinéma (techniques)	<b>Association Asphalt'</b> domiciliée 5 rue du Viaduc à Nogent	<b>375 €</b>
Visite des catacombes par un groupe de 7 jeunes	<b>E.P. Paris Musées</b> sis 29 rue de Sévigné à Paris (75003)	<b>30 €</b>
Atelier manga pour 15 jeunes	<b>SAS BL-EDUCATION</b> sise 20 rue de Toul à Saint Denis (93200)	<b>226,80 €</b>

(n°21-625 du 19 octobre 2021)

- **ORGANISATION** de sorties et d'activités par l'espace lycéens pendant les vacances de la Toussaint selon les modalités suivantes :

Activité	Prestataire	Prix TTC
Séance d'échappée game pour 10 jeunes	<b>Société LEAVIN'ROOM</b> sise 28 bis rue Pereire à Paris (75017)	<b>242 €</b>
Visite guidée de Paris en segway pour 7 jeunes	<b>SAS WHEELS AND WAYS</b> sise 69 avenue du Maine à Paris (75014)	<b>203 €</b>
Séance de sportilight	<b>Société SPORTIGOO</b> sise 10 rue de Penthièvre à Paris (75008)	<b>210 €</b>

(n°21-626 du 19 octobre 2021)

- **CONTRAT** avec l'association **La Cicadelle** domiciliée 15 rue Paul Vaillant-Couturier à Bonneuil / Marne (94380) pour une représentation du spectacle « *un tour du monde pour le père Noël* » le 15 décembre, devant 100 enfants des clubs de loisirs, le prix de cette prestation étant de **675 €**. (n°21-627 du 19 octobre 2021)
- **ACHAT** de 3 sonos portatives destinées aux clubs de loisirs auprès de la **Sarl MEGA SOUND CONCEPT - enseigne SonoVente** - sise 7 avenue du 1<sup>er</sup> mai à Palaiseau (91200), au prix de **647,90 € TTC**. (n°21-629 du 19 octobre 2021)
- **ACHAT** de jeux de société pour les clubs de loisirs auprès de la **Sarl DIDACTO** sise 33 rue Auber à Vitry-sur-Seine (94400) pour un montant total de **986,40 € TTC**. (n°21-630 du 19 octobre 2021)
- **ACHAT** de matériels et de produits alimentaires pour les ateliers culinaires des espaces collégiens et lycéens organisés pendant les vacances d'automne, auprès de l'enseigne **Leclerc** de Champigny-sur-Marne, pour un montant total de **240 € TTC**. (n°21-633 du 20 octobre 2021)
- **ACHAT** d'entrées au bowling pour les enfants fréquentant les clubs de loisirs auprès de **l'EURL BATTLE NOGENT** sise quai du Port à Nogent-sur-Marne, au prix de **693 € TTC**. (n°21-635 du 20 octobre 2021)
- **ORGANISATION** de sorties pour le club de loisirs élémentaire Paul Bert :
  - 30 entrées au **Cirque Bouglione** le 27 octobre pour le spectacle « *Dingue* » au prix de **450 € TTC**
  - 67 entrées à la **Cité des Sciences et de l'Industrie** le 3 novembre au prix de **283,50 € TTC**
  - 30 entrées au **Muséum National d'Histoire Naturelle** le 22 décembre au prix de **30 €**

## **TTC.**

(n°21-636 du 20 octobre 2021)

- **ACHAT** de tickets de cinéma pour les écoles élémentaires auprès du **Cinéma Royal Palace de Nogent** pour un montant de **1 510 € TTC**. (n°21-642 du 21 octobre 2021)
- **RETRAIT** de la décision n°21-621 du 18 octobre 2021 relative à l'achat de 40 entrées à l'aquarium de Marne La Vallée pour les enfants du club de loisirs maternel Gallieni. (n°21-652 du 25 octobre 2021)
- **ACHAT** de matériels sportifs (cerceaux, ballons, ...) destinés à l'école maternelle Val de Beauté auprès de la **SASU PIERRON - ASCO & CELDA** sise 62 rue de Siltzheim à Rémelfing (57200), pour un prix global de **942,35 € TTC**. (n°21-663 du 27 octobre 2021)
- **ACHAT** de jeux de société pour les enfants de l'école élémentaire Leonard de Vinci auprès de la **Sarl DIDACTO** sise 33 rue Auber à Vitry/Seine (94400) au prix de **548,60 € TTC**. (n°21-665 du 27 octobre 2021)
- **ACHAT** de peintures et d'éléments de décoration nécessaires à la création d'une fresque par les enfants du club de loisirs Leonard de Vinci, auprès de la **société ZOLPAN** sise 35 avenue de Paris à Vincennes (94300) pour un montant de **888,34 € TTC**. (n°21-666 du 27 octobre 2021)
- **ORGANISATION d'un week-end « cohésion »** pour 12 jeunes âgés de 15 à 25 ans encadrés par 2 animateurs, du 12 au 14 novembre 2021, comme suit :
  - Location du **gîte La Crapaudière** situé à Neuvy (41250) pour l'hébergement du groupe au prix de **932,48 € TTC** (2 nuitées)
  - Achat d'alimentation auprès de l'**enseigne Leclerc** de Champigny/Marne pour un montant de **300 € TTC**(n°21-674 du 29 octobre 2021)
- **ACHAT** de 12 places pour le spectacle de Thomas Ngijol prévu le 26 novembre 2021 au théâtre Dejaset, auprès de l'**Espace Culturel Leclerc** de Champigny/Marne au prix de **378 € TTC**. (n°21-677 du 29 octobre 2021)
- **ACHAT** de linge pour le couchage des enfants de l'école maternelle Gallieni auprès de la **SAS GRANJARD** sise 80 chemin du grand champ à Panisières (42360), au prix de **451,12 € TTC**. (n°21-678 du 2 novembre 2021)
- **LOCATION** de deux minibus de 9 places rallongés pour le transport du groupe participant au week-end cohésion auprès de la **SAS DISTANCE** sise 30 bis route de Paris à Varennes-Vauzelle (58640) au prix de **888 € TTC**. (n°21-681 du 3 novembre 2021)
- **ACHAT** de 3 packs de 4 talkies-walkies pour les besoins de l'école maternelle Val de Beauté, auprès de la **SAS ONEDIRECT** sise 58 avenue de Rivesaltes à Saint Estève (66240) au prix de **465 € TTC**. (n°21-685 du 3 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **Sarl AC LOISIRS** sise 123 avenue Marcelin Berthelot à Vineuil (41350) pour l'accueil des participants au week-end « cohésion » à 3 parties de laser game le 13 novembre 2021, le prix de cette prestation étant de **294 € TTC**. (n°21-689 du 4 novembre 2021)
- **ACHAT** de titres de transport pour les sorties proposées par le Pôle Jeunesse auprès de la **RATP** pour un montant de **332,40 € TTC** et **ORGANISATION** d'activités le mercredi pour les collégiens comme suit :

Activité	Prestataire	Prix
8 entrées à la mangathèque	<b>Société FG'S</b> 9 passage des patriarches 75005 Paris	<b>120 €</b>
Atelier culinaire « calendrier de l'Avent » et dégustation de chocolat	<b>Musée CHOCOSTORY</b> 28 boulevard Bonne Nouvelle 75010 Paris	<b>280 €</b>
2 parties de laser game pour 8 personnes	<b>Société JUMPAO-TAG</b> rue Monthéty 77340 Pontault-Combault (77340)	<b>104 €</b>
8 entrées à l'aquarium de Paris	<b>SAS CINEAQUA PARIS</b> 5 avenue Albert de Mun 75116 Paris	<b>143,50 €</b>
8 entrées à la patinoire	<b>SAE POPB</b> rue de l'Hôtel de Ville 75004 Paris	<b>60 €</b>

(n°21-713 du 12 novembre 2021)

- **LOCATION** d'un minibus destiné au transport de 7 jeunes participant à une sortie organisée le 1<sup>er</sup> décembre auprès de la **SAS DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE** sise 3 route de Paris à Varennes Vauzelles (58640), pour un prix de **118 € TTC**. (n°21-714 du 12 novembre 2021)
- **ACHAT** d'un ampli home cinéma pour le Pôle jeunesse auprès de la **SAS DARTY** sise 129 avenue Gallieni à Bondy (93140) au prix de **449,99 € TTC**. (n°21-720 du 15 novembre 2021)
- **ORGANISATION** de 2 activités par l'espace lycéens du Pôle Jeunesse comme suit :

Activité	Prestataire	Prix TTC
3 parties de laser game le 27 novembre pour 7 jeunes	<b>Société PI LASER</b> 5 allée des Palombes à Lognes (77185)	<b>168 €</b>
Promenade en trottinette électrique pour 8 jeunes le 15 décembre	<b>Société RENT &amp; GO</b> 101 avenue de la Bourdonnais 75007 Paris	<b>180 €</b>

(n°21-721 du 15 novembre 2021)

- **ACHAT** de 4 miroirs d'intérieur pour la crèche Arc en Ciel auprès de la **SAS MANUTAN COLLECTIVITÉS** sise 143 boulevard Ampère à Niort (79074), au prix de **337,20 € TTC**. (n°21-726 du 15 novembre 2021)
- **ACHAT** de linge (bavoirs, draps et alèses) pour l'école maternelle Léonard de Vinci auprès de la **SAS GRANJARD** sise 80 chemin du grand champ à Panissières (42360), pour un montant de **592,27 € TTC**. (n°21-731 du 16 novembre 2021)
- **ACHAT** de matériel sportif pour l'école maternelle Leonard de Vinci auprès de la **SAS CASAL SPORT** sise 1 rue Edouard Blériot à Molsheim (67129) pour un montant total de **1 172,25 € TTC**. (n°21-732 du 16 novembre 2021)
- **ORGANISATION** d'activités par l'espace lycéens du Pôle Jeunesse pendant les vacances d'hiver :

Activité	Prestataire	Prix TTC
8 entrées au parc de loisirs Koezio	<b>Société KOEZIO SENART</b> 5-7 allée du trait d'union à Lieusaint (77127)	<b>136 €</b>
2 séances de ski	<b>Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane</b> (62411)	<b>1 120 €</b>
Entrées à la patinoire pour 20 jeunes les 23 et 30 décembre	<b>SAE du Palais Omnisports de Paris-Bercy</b>	<b>285 €</b>

(n°21-739 du 17 novembre 2021)

- **LOCATION** d'un minibus pour le transport des jeunes participant aux sorties organisées par le Pôle Jeunesse pendant les vacances d'hiver, auprès de la **SAS DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE** sise 3 route de Paris à Varennes Vauzelles (58640) au prix de **660 € TTC**. (n°21-740 du 17 novembre 2021)
- **ACHAT** de denrées alimentaires et de fournitures pour l'organisation d'ateliers, de stands culinaires, d'un repas et d'un goûter par les jeunes du Pôle Jeunesse, dans le cadre des fêtes de fin d'année, auprès de l'enseigne **Leclerc** de Champigny / Marne, pour un montant total de **970 € TTC**. (n°21-741 du 17 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec la **SAS BL-ÉDUCATION** sise 20 rue de Toul à Saint-Denis (93200) pour l'animation d'un atelier théâtre destiné à 15 jeunes inscrits à l'espace collégiens du Pôle Jeunesse, le 24 novembre 2021, le prix de cette prestation étant de **213,60 € TTC**. (n°21-742 du 17 novembre 2021)
- **ORGANISATION d'activités** pour les jeunes inscrits au Pôle Jeunesse pendant les vacances scolaires d'hiver, comme suit :

Activité	Prestataire	Prix TTC
Atelier de Noël et dégustation de chocolat au Musée du chocolat	<b>Chocostory Paris</b> situé 28 bd de Bonne Nouvelle à Paris (75009)	<b>280 €</b>
Promenade en bateau-mouche	<b>Compagnie des Bateaux-Mouches</b> Port de la Conférence Paris (75008)	<b>85,60 €</b>
2 parties de bowling	<b>Sarl Battle Nogent</b> quai du Port à Nogent-sur-Marne	<b>148,80 €</b>

(n°21-743 du 17 novembre 2021)

- **ACHAT** de fournitures de décoration pour l'organisation du mini-village de Noël auprès de la **Sarl FÊTE SENSATION** sise les portes de Villiers à Villiers / Marne, au prix de **200 € TTC**. (n°21-747 du 17 novembre 2021)
- **LOCATION** de machines à barbe à papa et à popcorn auprès de l'**entreprise Ali Salhi** sise 44 avenue Boileau à Champigny-sur-Marne dans le cadre de l'organisation du mini-village de Noël par le Pôle Jeunesse, au prix de **231,90 € TTC**. (n°21-750 du 18 novembre 2021)
- **ACHAT** d'un billard américain et ses accessoires pour le Pôle Jeunesse auprès de la **SAS MBCO** sise 38 rue Servant à Paris (75011) au prix de **747,96 € TTC**. (n°21-751 du 18 novembre 2021)

#### Service Entretien

- **ACHAT** de pièces détachées pour réparer l'autolaveuse de l'école élémentaire Paul Bert auprès de la **Sarl ATMS** sise 21 rue des sources à Savigny-le-Temple (77176) au prix de **247,34 € TTC**. (n°21-703 du 9 novembre 2021)

#### Service Juridique

- **DÉSIGNATION de la SCP Chouraqui - Nacache - Fourrier - Sadoun** huissiers de justice pour l'ouverture des offres d'achat de l'appartement situé 41 rue des Héros Nogentais à Nogent, la rédaction du PV étant facturée **500 € TTC**. (n°21-682 du 3 novembre 2021)

### Police Municipale

- **ACHAT** d'équipements de protection et de vêtements de travail auprès de la **SAS GK PRO** sise 159 avenue Gallieni à Bagnolet (93170), pour un montant de **1 618,58 € TTC**. (n°21-638 du 21 octobre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **SAS DRÄGER France** sise 25 rue Georges Besse à Antony (92182) pour des prestations de contrôle et d'étalonnage de 3 éthylotests électroniques affectés à la Police Municipale, le prix de ces vérifications s'élevant à **1 000 € HT**. (n°21-691 du 4 novembre 2021)

### Service des Sports

- **ACHAT** de 10 cadenas pour sécuriser le Stade sous la Lune auprès de la **SAS FOUSSIER** sise 21 rue du Chatelet à Allonnes (72700) au prix de **422,93 € TTC**. (n°21-634 du 20 octobre 2021)
- **ACHAT** de matériel sportif auprès de la **SAS CASAL SPORT** sise 1 rue Edouard Blériot à Molsheim (67129) au prix de **300,07 € TTC**. (n°21-694 du 8 novembre 2021)
- **ACHAT** de 8 kits speed ball auprès de la **SAS DECATHLON SPORT PRO** sise 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (59669) au prix de **657 € TTC**. (n°21-705 du 9 novembre 2021)
- **ACHAT** de 8 tapis enroulables flexi-roll pour l'aménagement de surfaces de sol souple dans certaines structures sportives auprès de la **SAS SPORTCOM** sise 12 rue Lavoisier à Treillières (44119), au prix de **15 087,84 € TTC**. (n°21-715 du 12 novembre 2021)
- **ACHAT** de tentes et de lits pliants auprès de la **SAS MANUFACTURE DES TENTES CABANON** sise 2 rue de l'Albeck à Dunkerque (59640) pour un prix de **3 614,40 € TTC**, dans le cadre d'un partenariat avec l'association de scoutisme laïque Pierre François. (n°21-716 du 12 novembre 2021)

### Services techniques

- **MARCHÉ** de fourniture d'enrobé à froid noir pour les réparations routières avec la **société HAUTE PERFORMANCE CHIMIE** sise ZAC des Epalits à Saint Romain Le Puy (42610), au prix de **4 016,64 € TTC**. (n°21-632 du 20 octobre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **SAS DEKRA INDUSTRIAL** sise ZAC du Bois Chaland à Evry (91019) pour des missions de contrôle technique de la construction existante au 9 rue Cabit, dans le cadre d'un projet de création de crèche, le prix de ces prestations s'élevant à **5 088 € TTC**. (n°21-639 du 21 octobre 2021)
- **CONTRAT** avec la **société AUTOSUR FLOTHIM** sise 2 bis rue de Charenton à Alfortville (94140) pour le contrôle technique d'un poids-lourd affecté au service Espaces Verts, le prix de cette prestation étant de **105 € TTC**. (n°21-641 du 21 octobre 2021)
- **ACHAT** d'un véhicule Renault modèle Captur Initiale pour M. le Maire auprès de la **société RENAULT BRIE DES NATIONS** sise 14 rue de la découverte à Chanteloup en Brie (77600), au prix de **33 490,50 € TTC**. (n°21-649 du 25 octobre 2021)

- **ACHAT** de pièces de rechange pour la réparation de la suspension d'un véhicule Renault Maxity affecté au service Logistique auprès de la **SAS COPAVI** sise 118 avenue Foch à Créteil, au prix de **196,37 € TTC**. (n°21-660 du 26 octobre 2021)
- **ACHAT** de pièces de rechange pour la réparation des moteurs des pompes haute pression installées sur les véhicules du service « tag » auprès de la **société VIVIEN Consulting** sise 3 rue des malines à Lisses (91090), au prix de **885 € TTC**. (n°21-661 du 26 octobre 2021)
- **ACHAT** d'un nettoyeur haute pression auprès de la **S.A. FOUSSIER** sise 62 boulevard Beaubourg à Emerainville (77184) au prix de **3 523,85 € TTC**. (n°21-662 du 27 octobre 2021)
- **ACHAT** de vêtements de travail et d'équipements de protection pour les agents affectés au parc auto auprès de la **S.A. Henry Bricout** sise 3 rue des ébénistes à Torcy (77200) au prix de **776,05 € TTC**. (n°21-679 du 2 novembre 2021)
- **ACHAT** de 3 vélos à assistance électrique pour les services techniques auprès de la **société ADDICT CYCLING** sise 60 grande rue Charles de Gaulle à Nogent, au prix de **6 200 € TTC**. (n°21-680 du 2 novembre 2021)
- **ACHAT** de 3 plaques en aluminium pour signalisation de la rue de l'Armistice auprès de la **SAS PVP** sise rue de la Brosse Virot à Digoin (71160), au prix de **232,20 € TTC**. (n°21-683 du 3 novembre 2021)
- **DÉSIGNATION** du **BUREAU VERITAS** sis 333 avenue Georges Clémenceau à Nanterre pour réaliser la vérification des installations électriques de la salle Oummu Sy, le prix de cette prestation s'élevant à **516 € TTC**. (n°21-692 du 5 novembre 2021)
- **ACHAT** de pièces détachées pour réparer un véhicule affecté au service Espaces Verts auprès de la **Sarl CONCEPTS ET COLLECTIVITÉS** sise 4 rue Niepce aux Mureaux (78130), au prix de **162,20 € TTC**. (n°21-695 du 8 novembre et 21-738 du 17 novembre 2021)
- **ACHAT** d'un drapeau allemand auprès de la **SAS EQUIP'CITÉ** sise 30 rue du château d'eau à Montesson (78360) au prix de **39,84 € TTC**. (n°21-696 du 8 novembre 2021)
- **ACHAT** de matériel pour les chantiers de la régie Bâtiments auprès de la **S.A. FOUSSIER** sise 27 rue de Gunsburg à Ivry/Seine pour un montant de **362,81 € TTC**. (n°21-706 du 10 novembre 2021)
- **CONTRAT** avec le **Garage des Boullereaux** sis 99 avenue de la République à Champigny-sur-Marne pour la réparation d'un véhicule fonctionnant au gaz naturel, le prix de cette intervention étant de **2 275,30 € TTC**. (n°21-717 du 15 novembre 2021)
- **ACHAT** d'équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité) pour les agents du centre technique municipal auprès de la **S.A. PROLIANS** sise 31 quai du Rancy à Bonneuil-sur-Marne (94381) pour un montant de **2 115,05 € TTC**. (n°21-719 du 15 novembre 2021)
- **ACHAT** de pièces détachées pour réparation d'un véhicule affecté au service Espaces Verts auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS 77** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly (77410) au prix de **81,59 € TTC**. (n°21-737 du 16 novembre 2021)

- **ACHAT** de pièces de rechange pour réparer la laveuse Citylav 5006 affecté au service propreté auprès de **BUCHER MUNICIPAL SAS** sise 40 avenue Eugène Gazeau à Senlis (60300), pour un montant de **1 518,33 € TTC**. (n°21-745 du 17 novembre 2021)
- **MARCHÉ** avec la **SASU INTERACT SYSTEMS IDF AXIANS** sise 35 avenue de l'Île Saint Martin à Nanterre portant sur la location, la supervision et la maintenance d'un téléphone automatique d'urgence au marché central, le prix de ces prestations s'élevant à **858,10 € TTC / an**. (n°21-749 du 18 novembre 2021)

<b>LOCATIONS – CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION – AVENANTS</b>
--

- **MISE À DISPOSITION** de la salle Emile Zola au profit de l'AS.PA.PI. pour une représentation théâtrale le 18 décembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **108 €**. (n°21-637 du 20 octobre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** du stadium C. Maudry au profit de l'association Arena Sport Club pour l'organisation d'un stage de perfectionnement du 2 au 5 novembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **144 €**. (n°21-644 du 21 octobre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** de la salle de musculation située 6 avenue Smith-Champion au profit de l'association Nogent Natation 94, du 25 octobre au 3 novembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **96 €**. (n°21-645 du 21 octobre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** d'une salle de la Maison des Associations à l'association Coup de pouce scolaire pour son assemblée générale le 1<sup>er</sup> décembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **18 €**. (n°21-648 du 22 octobre 2021)
- **LOCATION** du théâtre Antoine Watteau le 16 décembre 2021 pour une cérémonie de remise des médailles du travail au tarif de **727 €**. (n°21-651 du 25 octobre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** de la salle polyvalente de l'école maternelle Fontenay le 18 décembre 2021 pour l'assemblée générale de l'association Cercle Hippique du Bois de Vincennes, moyennant le paiement d'une redevance de **36 €**. (n°21-669 du 28 octobre 2021)
- **AVENANT** à la convention passée avec le Lycée Louis Armand pour la mise à disposition de son gymnase, actant l'octroi de créneaux supplémentaires à la Ville les mercredis et vendredis. (n°21-673 du 28 octobre 2021).
- **LOCATION** de la mezzanine du théâtre Antoine Watteau pour l'organisation d'un vin d'honneur le 11 novembre 2021, au prix de **211 €**. (n°21-690 du 4 novembre 2021)
- **LOCATION** les 24 et 25 novembre 2021 de la grande salle du Théâtre Antoine Watteau pour le tournage d'une interview de Monsieur le Maire dans le cadre de la réalisation du film de l'année 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **422 €**. (n°21-704 du 9 novembre 2021)
- **AVENANT** à la convention passée le 13 septembre 2021 avec l'Assoce pour la mise à disposition de la salle Alfred Dreyfus, actant l'annulation de la réservation pour la date du 13 novembre et la rectification consécutive du montant de location (144 € au lieu de 216 €). (n°21-712 du 10 novembre 2021)

- **MISE À DISPOSITION à titre gracieux** de la salle informatique l'arobase au profit de l'association Visemploi 94 domiciliée 4 rue du Maréchal Vaillant à Nogent-sur-Marne, pour la période du 18 novembre 2021 au 10 septembre 2022.  
(n°21-718 du 15 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** du dojo David Douillet au profit de l'association Aïkido Nogent 94, les 21 et 28 novembre 2021, pour l'organisation d'un stage, moyennant le paiement d'une redevance de **48 €**. (n°21-723 du 15 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** du préau de l'école maternelle Gallieni au profit de l'association Ensemble pour Nogent domiciliée 21 rue Eugène Galbrun à Nogent pour l'organisation d'une réunion-débat le 30 novembre, moyennant le paiement d'une redevance de **48 €**. (n°21-725 du 15 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** d'une salle de la Maison des Associations au profit du syndicat des propriétaires de l'Île de Beauté pour la tenue d'une assemblée générale, le 29 novembre, moyennant le paiement d'une redevance de **70 €**.  
(n°21-727 du 16 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** du hall du Stadium au profit du CDOS 94 pour un séminaire le 2 décembre 2021. (n°21-728 du 16 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** de la salle du Lieutenant Fleutiaux pour l'organisation d'un anniversaire le 5 décembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **280 €**.  
(n°21-733 du 16 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** du Comité Territorial 94 Montagne Escalade domiciliée 2 rue à Trait à Champigny/Marne du mur d'escalade du Stadium pour l'organisation d'une formation le 20 novembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **84 €**.  
(n°21-735 du 16 novembre 2021)
- **MISE À DISPOSITION** d'une salle de la Maison des Associations au profit de l'association Emergences pour l'organisation de son assemblée générale le 4 décembre 2021, moyennant le paiement d'une redevance de **24 €**.  
(n°21-736 du 16 novembre 2021)

## RÉGIES

- **AVENANT** à la régie d'avances créée en 2005 pour le paiement des menues dépenses de la Bibliothèque précisant le mode de règlement utilisé.  
(n°21-656 du 26 octobre 2021)
- **AVENANT** à la régie d'avances créée en 2010 pour le paiement des menues dépenses du service des Sports précisant le mode de règlement utilisé. (n°21-657 du 26 octobre 2021)
- **SUPPRESSION** de la régie d'avances créée en 2007 au Pôle Jeunesse pour le paiement de ses menues dépenses à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
(n°21-686 du 3 novembre 2021)
- **SUPPRESSION** de la régie d'avances créée en 2014 au Pôle Jeunesse pour le paiement de ses menues dépenses lors des séjours et colonies.  
(n°21-687 du 3 novembre 2021)



- **SUPPRESSION** de la régie d'avances créée en 2010 au service des Sports pour le paiement de ses menues dépenses, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
(n°21-699 du 8 novembre 2021)

### MISES EN DÉCHARGE ET CESSIONS

- **MISE AU REBUT** de 31 imprimantes, 123 PC, 11 écrans, 30 claviers et souris, et d'un broyeur de documents à l'Eco Point. (n°21-631 du 20 octobre 2021)
- **MISE EN DÉCHARGE** à l'Eco Point d'un congélateur armoire affecté au restaurant communal.  
(n°21-643 du 21 octobre 2021)
- **MISE EN DECHARGE** d'une autolaveuse et de 5 aspirateurs acquis entre 2007 et 2012 et affectés au service Entretien, à l'Eco Point. (n°21-650 du 25 octobre 2021)

Annulation des n°21-646, 647, 664, 675, 676

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h17**



**Jacques J.P. MARTIN**

**Maire de Nogent-sur-Marne**

**1<sup>er</sup> Vice-Président du Territoire ParisEstMarne&Bois**